

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour remplacer un tronçon de canalisation. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



**DU 4 SEPTEMBRE AU
03 NOVEMBRE 2023**

RÉF. CHANTIER : 32S23083



8^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

8 AVENUE DELCASSE



DES QUESTIONS ?

LE CHARGÉ D'AFFAIRES VOUS RÉPOND !



PRÉNOM NOM

Lorenzo ROSSETTO – 06.81.40.98.46

- **JE SUIS CLIENT DE LA CPCU ;
LES TRAVAUX ONT-ILS UN IMPACT SUR MA
FOURNITURE DE CHALEUR ?**
 - Non, aucun impact n'est à prévoir sur votre
fourniture de chaleur
- **LES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET L'ACCÈS
DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
SERONT-ILS CONSERVÉS ?**
 - Oui
- **LA CIRCULATION DES VÉHICULES SERA-T-ELLE
MAINTENUE ?** • Oui
- **LA CIRCULATION DES BUS ET DE L'ACCÈS
DES SERVICES DE SECOURS SERA-T-ELLE
MAINTENUE ?** • Oui
- **LE STATIONNEMENT VA-T-IL ÊTRE
NEUTRALISÉ ?**
 - Non

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour **remplacer un tronçon de canalisations** de notre réseau de retour d'eau. Ces travaux indispensables de rénovation vont permettre de **garantir l'efficacité énergétique et la sécurité du réseau ainsi que de préserver d'importantes quantités d'eau.**

VOS CONTACTS

Service client : 01 44 68 68 20

CPCU : www.cpcu.fr

@La_CPCU

Tous les concessionnaires :

www.paris.fr/chantiers

LA CPCU,



1^{er}

**RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN EN FRANCE**

UN RÉSEAU
SOUTERRAIN DE

521 KM



LA CPCU CHAUFFE

450 000

**ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS
À PARIS**



54,1%

**D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION**